

OBJET : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

RAPPORTEUR : Thierry DUPUIS, Président

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 25 novembre 2021, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

N°	Date	Objet	Commentaire
D-2022-04	23/05/2022	Modification du règlement de fonctionnement des ALSH Jujurieux et Pont d'Ain	Mise à jour des informations valables à compter du 08/07/2022 (horaires, tarifs, organisation, délais d'annulations et d'inscriptions, etc.)
B-2022-02	30/06/2022	Modification tableau des emplois	Mise à jour du tableau (ajustement ETP et création poste ménage).
B-2022-03	30/06/2022	Création d'un emploi non permanent	Refus de création du poste supplémentaire car pas de possibilité d'accroissement d'activité
D-2022-05	01/07/2022	Convention pluriannuelle SEMA sur le PTT	Le Plan Pastoral Territorial est intégré complètement dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
D-2022-06	01/07/2022	Convention avec les communes pour l'instruction des permis de construire	Accompagnement des communes. La convention fixe les modalités de fonctionnement du service commun ADS (financements suivi).
D-2022-07	27/06/2022	Clôture de la régie d'avances et de recettes « Tourisme - Patrimoine » N°39.	Le budget annexe de l'Office du Tourisme a été clôturé le 31/12/2021, donc fin de la régie.
D-2022-08	01/07/2022	Convention de coopération et de financement pour la gestion de l'eau dans la Dombes 2022	Confirmation du partenariat et participation active l'élaboration de ce projet de territoire pour la gestion de l'eau.